

ORDRE du JOUR :

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal, aucune remarque a été faite.

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

- 1) **Délibération 1 – Subvention associations 2024**
- 2) **Délibération 2 : Subvention Organisation semaine 4 jours**
- 3) **Délibération 3 : Subvention Transfert compétences PLU CCFE**
- 4) **Délibération 4 : Subvention Vte LAFAY**
- 5) **Délibération 5 : Subvention Accord police publicité**
- 6) **Délibération 6 : Création terrain sport**

Questions diverses

Présents : Gilbert GRATALOUP, Cédric CHEVRON, , Michel TARASCO, Véronique VIDAL, Thierry RECEVEUR, Patrick THIVILLIERS, Laurent MEILLER, Françoise VAGINAY, Jean-Noël DOUDIES

Absence : Katty GOUTAILLER et Hélène BOCHARD

Secrétaire de séance désigné : Michel TARASCO

Ouverture de la séance à 19h21

Approbation du compte-rendu du dernier conseil

Délibération 1 – Subvention associations 2024 :

Donneurs de sang : 110 €

Sou des Ecole : 110 €

Cantine scolaire : 1 200 €

Délibération acceptée.

Délibération 2 : Organisation de la semaine scolaire – Rentrée 2024

Continuité de la semaine à 4 jours.

Le conseil d'école a voté pour.

Délibération acceptée.

Délibération 3 : Transfert compétences ou non PLU au CCFE

Le conseil vote en faveur de ce transfert.

Délibération acceptée.

Délibération 4 : Parcelle LAFAY

Cession de deux petites parcelles à Monsieur LAFAY à un euro symbolique.

Une parcelle de 48 m² et une de deux m² (le garage déborde sur 2m²).

Délibération acceptée.

Délibération 5 : Accord police publicité

Dans le cas où on souhaiterait mettre ou changer un support de publicité sur la commune.

Convention entre la commune de Saint Cyr de Valorges et la CCFE.
Service commun ADS : autorisation droit des sois (pour demander l'autorisation de publicité).

Délibération acceptée.

Délibération 6 : Création d'un terrain de sport

Etude pour la création d'un city stade.
On peut bénéficier de 80 % de subvention.

Coût (estimatif) :
Aménagement du terrain : 70 000 €
Plateforme : 36 000 €

Avec la subvention resterait à charge de la commune 21 000 €.

L'idée serait de le faire à la place chapiteau de la fête du village, en bas des jeux de boules.
Et du coup, un réaménagement (une autre plateforme) serait fait pour pouvoir installer le chapiteau lors de la fête au village

Délibération pour étude acceptée.

Tour de table :

Gilbert :

Voierie :

Stop route de Ressay et chicanes route du Vernay

La commune est libre d'aménager les routes de la commune dès lors que ça ne touche pas la qualité de route.

Concernant l'installation des chicanes, il va falloir déplacer les panneaux d'entrée et de sortie du village pour respecter les 50 m légaux en attente de renseignements du Département.

Plateforme devant l'arrêt de bus à Ressay

Les bus se garent et terrain s'abime ; c'est du domaine de la Région. Gilbert va contacter la Région pour savoir comment on pourrait réparer.

Frelons asiatiques : Gilbert a commandé une dizaine de pièges pour frelons asiatiques. Ils vont être mis en place et proposés à la population.

Cérémonie du 28 avril : Il va y avoir une réunion pour l'organisation le 08 Mars 2024.

Vendredi dernier la gendarmerie a apporté un rapport concernant plusieurs points, notamment les interventions qui ont eu lieu sur la commune.

Signature du compromis du lot n°4 ? terrain du bas (lotissement) pour les Tiny House le 8 mars 2024.

Cédric :

Deux devis de sapeuses, à étudier pour achats :

- 9 500 € et 500 € la bâche – godet : 1 500 l
- 3 890 € HT

Patrick :

La plateforme du cimetière pour accueil enterrement a été refaite.

Réunion publique concernant les composts : seulement 5 personnes dont une personne extérieure au Conseil.

Véronique

Concernant les éoliennes, tout est repoussé pour au minimum deux ans, soit jusqu'en 2025.

Françoise :

Il n'y aura pas de fermeture de classe pour cette année.

Héliène demande qu'on mette les comptes-rendus des conseils sur Iliwap et aussi annoncer la date des conseils.

La commune a reçu un diplôme Fleurissement et cadre de vie.

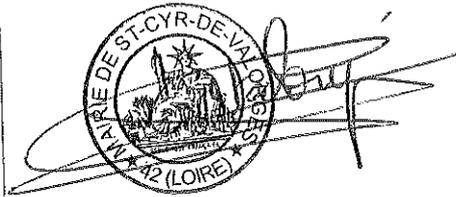
Françoise a signé une convention avec Neulise pour avoir des prêts de 50 livres tous les trois mois. Elle va voir avec la médiathèque de Roanne également.

Elle va relancer le château du Rozier pour faire nouveau concert. Il faut trouver une date sur septembre 2024.

Fin du conseil à 21h46 - Date du prochain conseil : 22/03/2024 à 19h00

Le Maire, Gilbert GRATALOUP

Secrétaire de Séance, Michel TARASCO



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Michel Tarasco", written in a cursive style.